

# Association des Maîtres Agriculteurs de Suisse Romande

Procès-verbal de la 65<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle du vendredi 1 décembre 2023  
à Monthey

Présidence : Fabrice Nagel

Secrétariat : Simon Egger

- Ordre du jour :
1. Approbation du PV de l'AG 2022
  2. Rapport du comité :
    - A. du président
    - B. du délégué à la commission de maîtrise
    - C. de la déléguée à AGORA
  3. Comptes 2023 et rapport de la commission de gestion
  4. Budget 2024
  5. Cotisations 2024
  6. Election d'un 2<sup>ème</sup> suppléant à la commission de gestion (Jura Bernois)
  7. Election d'un membre du Comité pour la région Neuchâtel
  8. Proclamation des membres honoraires (volée 1973)
  9. Admission des nouveaux membres (volée 2023)
  10. Propositions individuelles et divers

Fabrice Nagel déclare notre 65<sup>ème</sup> assemblée générale ouverte. Il propose, ensuite, de passer au premier point de l'ordre du jour.

## **1. Approbation du PV de l'AG 2022**

Le PV de l'assemblée générale 2022 est accepté à l'unanimité.

## **2. Rapport du comité**

### **A. Le rapport du Président**

Fabrice Nagel souhaite la bienvenue à M. Coppet (Président de la commune de Monthey), Mme Bachmann (représentante des Paysannes), M. Felley (représentant de la Chambre Valaisanne d'agriculture), le représentant du journal Agri, ainsi qu'à toutes les personnes présentes, représentants et maîtres agriculteurs.

Il indique que 2023 est passé, comme toujours, encore plus vite. Cette année 2023 a montré à nouveau que la nature commande : la pluie interminable à la sortie de l'hiver, un printemps qui peine à démarrer puis la sécheresse qui s'est gentiment installée. Pendant l'été, les orages ont marqué les esprits ; puis l'automne a prolongé la sécheresse partout, ce qui a rendu certains travaux dans les champs impossibles. Depuis fin octobre, ce sont finalement les importantes précipitations qui rendent compliquées les récoltes. La sucrerie d'Aarberg a même dû stopper la transformation pour un moment. Même dans les magasins, il y a eu certains étales de légumes vides car il n'était plus possible de les récolter. Pour le reste du monde, les guerres font toujours partie de la situation géopolitique. Il fait un constat important, l'auto-provisionnement n'a jamais été aussi bas qu'en cette année 2023 dans notre pays (~45%) ; des producteurs suisses ont vendus leurs productions moins chères que leurs homologues européens ou mondiaux ; des déchets alimentaires toujours plus importants et qui

deviennent même inutilisables dans les fourrages. Des prix de produits qui ont baissé et des coûts de production qui sont toujours plus importants ; des tâches administratives toujours plus conséquentes et le coût de la vie qui augmente. Malgré toutes les restrictions et les contraintes, les agriculteurs continuent à produire, ce qui est vital pour chacun.

Fabrice Nagel indique que le Comité ne s'est retrouvé qu'une seule fois cette année (en cause, les agendas chargés, et 3 heureux événements au sein du Comité), à la maison du paysan. Il y a également eu un échange par vidéo conférence afin de traiter les points urgents.

Il remercie également l'ensemble du Comité pour la qualité du travail fourni durant l'année, même sans se voir beaucoup, chacun se complète à merveille avec une vision commune pour la profession. Il remercie également particulièrement leur caissière qui est absente, mais qui, malgré la naissance de son bébé, a tenu les comptes pour cette assemblée.

## **B. Du délégué à la commission de maîtrise**

Philippe Bise salue l'assemblée et indique qu'au niveau formation, 2023 était une année normale.

Il nous présente les chiffres concernant le brevet et la maîtrise :

1. Pour le brevet, 51 diplômés ont été décernés en 2023.  
120 candidats sont inscrits pour l'étude et la visite d'exploitation pour la session 2024.

Il évoque rapidement la problématique du taux d'échec important pour le module des grandes cultures (41%) et est déçu de constater que les étudiants ne sont que peu intéressés par les aspects techniques qui sont pourtant primordiaux pour produire de la nourriture. Il souligne le faible taux d'auto-provisionnement dans ce domaine (30%). Pour le module de production fourragère, il y a 36% d'échec.

Pour obtenir le brevet, l'un de ces deux modules est obligatoires.

Le taux d'échec de 34% à la visite d'exploitation s'explique souvent par un manque d'implication des étudiants dans les exploitations.

2. Pour la maîtrise, 10 diplômés ont été décernés en 2023.  
30 candidats sont inscrits pour le business plan et l'entretien pour 2024.

Philippe Bise regrette toujours le fait qu'il y a encore trop peu de candidats qui se présentent à la maîtrise suite à la réussite de leur brevet. Il évoque le taux d'échec de 41% pour le Business plan. Cette année, le taux d'échec est un peu plus grand qu'à l'habitude, il espère que cela évolue afin de garder un certain niveau d'exigence.

Philippe Bise explique encore la proposition actuelle concernant la formation initiale, le même nombre de périodes sera gardé, sur 3 ans, mais de manière linéaire (avec le même temps de présence sur l'exploitation les 3 années). Il y aura 2 premières années avec un tronc commun, puis une 3<sup>ème</sup> année de « spécialisation ». Puis, la possibilité de faire une 4<sup>ème</sup> année avec une deuxième spécialisation. Ce sera ainsi depuis la rentrée 2026.

Nous remercions Philippe pour sa présentation.

### **C. De la déléguée à AGORA**

Maryline Linder prend la parole pour son rapport et assure avoir toujours autant de plaisir dans ce rôle.

Jusque-là, elle a pu assister à 5 séances sur 6 où les sujets suivants ont été abordés :

- |  |  |
|--|--|
| -La communication                      | - Consultation sur les trains d'ordonnances agricoles, la chasse et l'environnement. |
| -Les comptes 2022, budget 2023         | - La politique agricole 2030+  |
| -La situation des marchés              | - La révision de la formation professionnelle  |
| -L'initiative biodiversité             | - Statuts et règlements sur les finances d'AGORA                                     |
| -Les initiatives populaires en suspens | - Les révisions des lois, etc.   |

Il est dorénavant de coutume de passer chaque année par les bulletins de votes au sujet des initiatives touchant le monde agricole. La prochaine en liste est celle sur la biodiversité, poursuivons activement dans la communication et la défense professionnelle envers la population et les autorités. Rappelons que la base de l'agriculture est la culture. La PA22+ pas encore ficelée qu'il faut déjà préparer une armée de soldats pour affronter la PA 2030+ : une enquête menée par l'USP auprès des agriculteurs salariés ou collaborateurs, tout type d'exploitations confondues, a été sollicitée, le but du sondage étant d'obtenir une vision globale des principaux concernés sur leur motivation de la production future et les éléments importants à mettre en avant pour cette PA 2030+. « L'agriculture ne sert plus à nourrir les populations, mais à produire des devises », cette citation de Robert Linhart reflète exactement la situation actuelle.

Encourageons-nous et battons-nous pour assurer un revenu agricole équivalent à d'autres professions, répondant aux besoins du marché et cessons de baisser le taux d'auto-provisionnement, de même qu'une baisse des charges administratives ne serait pas un luxe. Bien des défis nous attendent avec le changement climatique, les maladies et ravageurs, mais restons avant tout producteur, dans un esprit le plus positif possible. Il faut rendre à l'agriculture sa place et son rang.

Nous remercions Maryline pour son rapport.

### **3. Comptes 2023 et rapport de la commission de gestion**

En l'absence de notre caissière, Simon Egger prend la parole pour présenter les comptes 2023.

Nous commençons par les pertes et profits pour 2023 :

- Dans les recettes, cette année il y a eu 15'470CHF de cotisations encaissées, c'est un peu plus que l'année dernière parce qu'il avait été voté que les membres honoraires cotisent 30 ans au lieu de 25 ans.
- Il y a eu 6'620CHF de dons.
- Le total représente 40'540CHF.
- Au niveau des charges, nous retrouvons la remise des diplômes (18'490CHF).
- L'Assemblée Générale de l'année passée a coûté 2'010CHF.
- Les cotisations aux organisations de 1'831.90CHF.
- Les charges pour organe de révision de 151.90CHF, il s'agit du contrôle des comptes.
- L'administration représente 11'434.35CHF de charge, les frais du comité sont compris, frais d'envois postaux, et impressions d'enveloppes ou de papiers en-tête.
- Le résultat de l'exercice 2023 se conclut sur un bénéfice de 11'205.79CHF.

<b>Produits</b>			
	31.10.2023	Budget 2023	31.10.2022
Cotisations	15'470.00 CHF	14'500.00 CHF	14'990.00 CHF
Cotisations groupements	0.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF
Dons	6'620.00 CHF	8'000.00 CHF	8'170.00 CHF
Remise des diplômes	18'490.00 CHF	20'000.00 CHF	15'255.00 CHF
Pertes sur débiteurs	40.00 CHF	0.00 CHF	130.00 CHF
Intérêts reçus	0.00 CHF		0.00 CHF
Produits extraordinaires			
<b>Total Produits</b>	<b>40'540.00 CHF</b>	<b>42'500.00 CHF</b>	<b>38'285.00 CHF</b>
<b>Charges</b>			
Remboursement aux groupements régionaux	0.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF
Charges remise des diplômes	18'490.00 CHF	20'000.00 CHF	15'255.00 CHF
Assemblée générale	2'010.00 CHF	3'500.00 CHF	3'560.00 CHF
Cotisations organisations	1'831.90 CHF	2'000.00 CHF	1'819.40 CHF
Charges pour organe de révision	151.90 CHF	500.00 CHF	222.00 CHF
Publicité, manifestations	0.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF
Administration	11'434.35 CHF	16'000.00 CHF	11'623.80 CHF
Frais comptes postaux	89.56 CHF	250.00 CHF	171.19 CHF
<b>Total Charges</b>	<b>34'007.71 CHF</b>	<b>42'200.00 CHF</b>	<b>32'651.39 CHF</b>
Produits extraordinaire	4'673.50 CHF		
<b>Résultat de l'exercice - perte</b>	<b>11'205.79 CHF</b>	<b>300.00 CHF</b>	<b>5'633.61 CHF</b>

Pour le bilan 2023 :

		2023	2022
ACTIFS	CCP 12-15064-6	100'940.80 CHF	87'233.46 CHF
	Débiteurs	200.00 CHF	350.00 CHF
	AT - Produits à recevoir	0.00 CHF	0.00 CHF
		<u>101'140.80 CHF</u>	<u>87'583.46 CHF</u>
PASSIFS	Créanciers	0.00 CHF	0.00 CHF
	Compte d'attente	750.00 CHF	190.00 CHF
	PT - Charges à payer	28'604.35 CHF	21'802.80 CHF
	Capital propre	60'580.66 CHF	59'957.05 CHF
	Perte / Bénéfice de l'exercice	11'205.79 CHF	5'633.61 CHF
	Capital RD 2019 grmt genevois		
	Total passifs	<u>101'140.80 CHF</u>	<u>87'583.46 CHF</u>

Par la suite, Simon lit le rapport de la commission de gestion qui était composée d'Elodie Baudin, Audrey Sylvestre et Marc Jaquet :

Cher Président, chers collègues, en date du 15 novembre 2023, les membres de la commission de gestion composée de Madame Audrey Sylvestre et Monsieur Marc Jaquet se sont réunis en visioconférence afin de procéder au contrôle des comptes. Les comptes de l'exercice pour la période du 1<sup>e</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023 nous ont été présentés. Les comptes pertes et profits clôturent avec un bénéfice de 11'205.79CHF. Le capital de l'association se monte à 71'786.45CHF. Toutes les écritures comptables ainsi que les pièces justificatives correspondantes ont été mises à notre disposition. La comptable, Elodie Baudin, était à notre disposition pour les explications. Sur la base de notre examen, toutes les pièces comptables étaient conformes. Nous remercions Madame Elodie Baudin pour la bonne tenue des comptes. En conséquence, nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

L'assemblée accepte l'ensemble des comptes et le rapport de la commission de gestion à l'unanimité.

#### 4. Budget 2024

Fabrice Nagel présente le budget 2024, basé sur celui de 2023.

<b>Produits</b>		<b>Budget 2024</b>
	Cotisations	14'500.00 CHF
	Dons	8'000.00 CHF
	Remise des diplômes	20'000.00 CHF
	Pertes sur débiteurs	0.00 CHF
	Intérêts reçus	0.00 CHF
	<b>Total Produits</b>	<b>42'500.00 CHF</b>
<b>Charges</b>		
	Charges remise des diplômes	20'000.00 CHF
	Dons, sponsors	0.00 CHF
	Assemblée générale	3'500.00 CHF
	Cotisations organisations	2'000.00 CHF
	Charges pour organe de révision	500.00 CHF
	Publicité, manifestations	0.00 CHF
	Administration	13'000.00 CHF
	Frais comptes postaux	200.00 CHF
	<b>Total Charges</b>	<b>39'200.00 CHF</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3'300.00 CHF</b>

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

## 5. Cotisations 2024

Pour les cotisations 2024, le comité propose de garder le même montant que l'année dernière, qui est de 40.-.

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

## 6. Election d'un 2<sup>ème</sup> suppléant à la commission de gestion (Jura Bernois)

Il s'agit de Loïc Rollier de Nods qui a terminé la maîtrise en 2022. Il est élu à l'unanimité comme nouveau membre à la commission de gestion.

## 7. Election d'un membre au Comité pour la région Neuchâtel

Afin de remplacer Jérôme Humbert-Droz démissionnaire, Colin Schwab jeune maitrisé de cette volée 2023 est proposé à l'assemblée. Il vient des Ponts-de-Martels et exploite la ferme familiale avec des vaches laitières, des porcs et une entreprise de travaux agricoles.

Il est élu à l'unanimité.

## 8. Proclamation des membres honoraires (volée 1973)

Les membres de la volée 1973 :

Monsieur	BEAUVERD	Raymond	Chavornay
Monsieur	BERSET	Raoul	Courtepin
Monsieur	BURDET	Edgar	Pomy
Monsieur	BURDET	Georges	Ursins
Monsieur	EVEQUOZ	Noël de Vital	Erde-Premploz
Monsieur	GAILLARD	Guy	Ardon
Monsieur	GAVILLET	Aloïs	Peney-le-Jorat
Monsieur	GENOUD	Aloïs	Châtel-St-Denis
Monsieur	GINDROZ	Jean-Paul	Poliez-Pittet
Monsieur	HIRSCHY	Pierre	La Sagne NE
Monsieur	Jöhr	André	Granges-Marnand
Monsieur	MAGNIN	Jean-Luc	Ursy
Monsieur	MEYER	Nicolas	Yverdon-les-Bains
Monsieur	MOUQUIN	Jean-Pierre	Penthaz
Monsieur	PETERMANN	Marc	Lignerolle
Monsieur	PITTET	Jean-Louis	Bière
Monsieur	POCHON	Jean	Châtillon
Monsieur	ROCH	Jean-Jacques	Ballens
Monsieur	SUARD	Claude	La Verrerie
Monsieur	YERLY	Joseph	Lovens

## 9. Admission des nouveaux membres (volée 2023)

Pour l'année 2023, nous accueillons 10 nouveaux membres dans nos rangs :

Monsieur	Botteron	Meryl	La Sagne
Monsieur	Boucard	Philippe	Romanens
Monsieur	Eggertswyler	Arnaud	Le Mouret
Madame	Formaz	Mélanie	Praz-de-Fort
Monsieur	Magnin	Xavier	Montricher
Monsieur	Meylan	Christopher	Payerne
Madame	Mottiez	Stéphanie	Saint-Maurice
Monsieur	Oulevey	Sébastien	Grandcour
Monsieur	Perroud	Anthony	Villaz-St-Pierre
Monsieur	Schwab	Colin	Les Ponts-de-Martels

## 10. Propositions individuelles et divers

Philippe Bise prend la parole pour remercier l'équipe qui a organisé la remise des diplômes 2023.

Monsieur Coppet, président de la ville de Monthey, prend la parole pour féliciter les agriculteurs de leur travail et de leur engagement.

Conférence « comment soigner sa santé » de Mme Germaine Cousin Zermatten, conférencière et auteure de renommée, originaire de Saint-Martin (Valais) : à 98 ans, elle reste une icône dans le monde des plantes médicinales et des médecines naturelles, ses nombreuses recherches et expérimentations ont abouti à des ouvrages multiples sur le sujet ; elle est également une femme volontaire et résiliente face aux épreuves de la vie, elle continue ainsi à partager ses expériences et son savoir avec passion.

L'assemblée générale 2023 est clôturée à 12h00

Chavornay, le 02.05.2024

Le secrétaire

Simon Egger